

UFR PHYSIQUE PARIS DIDEROT - CONSEIL DES ENSEIGNEMENTS

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 9 JANVIER 2017

Ordre du jour :

- Responsabilité du master PFSI

Présents: Imane Boucenna (présidente), Edouard Boulat, Simon Bourret (secrétaire de séance), Francesca Carosella, Sébastien Charnoz, Laurent Menard, Christophe Mora, Jaysen Nelayah, Delphine Richer, Cécile Roucelle, Danièle Steer, Marc-Antoine Verdier.

Invités permanents: Julien Browaeyns, Matteo Cacciari, Olivier Cardoso, Loïc Lanco, Giuliano Orso, Charlotte Py, Angela Vasanelli, Maria Amanti, Anne Anthore.

Excusés: Gérard Rousset, Guillaume Blanc, Alessandra Tonazzo, Yves Charon.

Début de la séance à 14h00

Après avoir reçu chaque candidat pour 5 minutes de présentations et 10 minutes de questions, le Cens doit voter un « avis ou un classement » qui doit être transmis au CUFR en vue de la séance du mardi 10 janvier matin (le lendemain).

L'ordre de passage prévisionnel est le suivant :

Ciuti Cristiano : 14h
Sacuto Alain : 14h20
Buhler Eric : 14h40
Ducci Sara : 15h

Par ailleurs, la candidature de Frédéric van Wijland est appuyée par sa lettre de motivation et une discussion à son sujet est prévue. Il ne peut être présent en raison d'un voyage aux États-Unis à cette période. Il est souligné que le délai de convocation des candidats a été très court, même pour envisager une participation en visioconférence dans son cas.

Enfin, Imane Boucenna précise que Danièle Steer et Anke Lindner ont décidé de retirer leur candidature.

Un début de discussion est engagé concernant les modalités de transmission de l'avis du Cens au CUFR. S'agit-il d'un avis uniquement consultatif ou le CUFR suivra-t-il le choix du Cens ? Le point suivant est évoqué : si le CUFR ne compte pas suivre la recommandation du Cens, pourquoi est-ce le Cens qui auditionne les candidats et pas le CUFR ? On propose qu'un avis circonstancié sur chaque candidat soit transmis. Il est souligné qu'il paraît difficile en pratique que le conseil puisse converger sur un tel commentaire « points forts / points faibles » pour chaque candidature.

Le programme de passage des candidats étant serré, cette discussion est repoussée à la suite.

Présentation de Cristiano Ciuti

La présentation se concentre sur les missions principales du futur responsable du master PFSI (notamment plan quinquennal et nouvelle maquette) et leur articulation avec le

contexte changeant rapidement, aussi bien au niveau du paysage universitaire parisien qu'au niveau national avec la récente réforme du Master.

Points importants de la réforme nationale du master :

→ Sélection à l'entrée en M1 introduite

→ Droit à la poursuite d'études pour tout diplômé de licence. Ceci implique que le rectorat formule 3 propositions alternatives pour chaque étudiant recalé à l'entrée dans un master

Exemples d'analyses et de propositions avancées dans la présentation:

- améliorer la cohérence M1-M2
- la réforme nationale introduit une plateforme internet sur laquelle s'appuiera le processus de recrutement en master → travailler sur le site web pour l'attractivité
- améliorer l'attractivité du M1 : aussi bien pour le nombre d'étudiants que pour leur qualité

C. Ciuti insiste sur le potentiel du rapprochement avec l'UPMC → travail sur la potentielle co-accréditation de certains parcours.

Exemples de questions posées et éléments de réponse :

- master en anglais ? l'offre de M1-M2 en anglais est limitée, or il y a une demande forte
 - réponse : propose la création de parcours intégrés entièrement en anglais. De très bons étudiants européens (notamment d'Europe de l'Est) potentiellement déboutés de leur demande au Royaume-Uni suite au Brexit vont potentiellement se tourner vers Paris
- (A. Vasanelli) : terminologie ? « intégration » vs. « co-accréditation » : quelle est la différence ?
 - réponse : l'intégration va plus loin : cours délocalisés, rapprochement plus fort
- (L. Lanco) : question de la « qualité » des étudiants, comment les attirer ?
 - réponse : les aspects superficiels et de communication sont importants. Les étudiants sont jeunes et n'ont pas forcément tous les éléments en main pour décider de manière éclairée. C'est pourquoi travailler par exemple sur la publicité faite via le site web devrait être une priorité
- (J. Browaey) : plans pour le M1 ? la réforme en système ouvert avec la nouvelle plateforme va créer un désordre important à ce niveau
- (L. Lanco) : question du droit à la poursuite d'études ?
 - réponse : de fait, il va falloir accepter les élèves redirigés par le rectorat. Selon comment cette redirection se fait il existe un risque de « séparation de phases » avec un système de masters à 2 vitesses
- (C. Roucelle) : connexion avec les ED ?

Présentation de Alain Sacuto

Exemples d'analyses et de propositions avancées dans la présentation:

- Masters recherche = source d'étudiants en doctorat. L'UFR doit pérenniser sa composante recherche.

- Masters pro & formations capes-agreg → visibilité nationale (éducation) + partenaires industriels
- Paysage actuel : constat = P7 a « perdu la main » sur certains masters au profit de P11, P6, ENS, ESPCI, etc. → PFSI dans le contexte des évolutions actuelles est une excellente opportunité de peser à nouveau dans l'orientation de ces formations
- P6 a une volonté de monter un master « Paris Centre » pour peser face au pôle de Paris-Saclay
- P6 et P7 ont tout intérêt à collaborer s'ils veulent exister face à Paris-Saclay
- Panorama du paysage P6-7 au niveau master : identifications des pistes pour de possibles rapprochements et convergences
- Renaissance du magistère ?
- L'idée serait qu'un étudiant qui arrive sur Paris sache qu'il existe le « Master de Physique de Paris » (Paris-Centre) : clé de la cohérence et de l'attractivité pour P7
- Masters A&A et ICFP : P7 en fait partie mais a très peu de pouvoir, P6 pas beaucoup plus. Un rapprochement serait donc profitable aux deux Universités, dans une perspective stratégique.
- Le constat est fait toutefois que ce seront des négociations assez lourdes : un véritable challenge
- Pour cette tâche, l'expérience de la gestion d'enseignements et particulièrement des collaborations sera précieuse, de même que la capacité à nouer de bons contacts avec les collègues de P6 et à disposer d'ores et déjà d'un « carnet d'adresses »

Exemples de questions posées et éléments de réponse :

- Enseignements en anglais ?
- (A. Vasanelli) : Comment peser dans un projet commun P6-P7 quand on est nettement plus petit ? (50 étudiants en M1 contre 150-200)
- (C. Roucelle) : Articulation licence-M1 ?
- (L. Lanco) : Articulation M1-M2 ? Parcours thématiques M1-M2 contre spécialisation en M2
 - o réponse : pour A. Sacuto le socle de connaissances généralistes nécessaires au physicien est important (cela donne les armes pour s'adapter à des problèmes nouveaux). Introduire une spécialisation dès le début du M1 ne semble pas souhaitable.
- (D. Steer) : quid de la nouvelle loi sur le master ?
 - o réponse : A. Sacuto y voit une forme de flexibilité : liberté d'introduire de la sélectivité aussi bien à l'entrée en M1 qu'à l'entrée en M2

Présentation de Éric Buhler

E. Buhler présente son parcours antérieur en soulignant les aspects lui donnant l'expérience qu'il juge adaptée à cette responsabilité : responsabilité des stages de M1 depuis plusieurs années, ainsi que de nombreux enseignements en M2.

Exemples d'analyses et de propositions avancées dans la présentation:

- Sélectivité M1->M2

Exemples de questions posées et éléments de réponse :

- Enseignements en anglais ?
 - o E. Buhler prend l'exemple du master physique de la matière molle où tous les cours sont donnés en anglais, et où des conventions avec des universités étrangères sont instaurées, avec un effet très positif pour la qualité du master

- Possibilités de co-accréditations sur des exemples de parcours

Présentation de Sara Ducci

S. Ducci présente d'abord son parcours et ses motivations personnelles pour ce poste. Pour elle, il s'agit d'un chantier intéressant et stimulant car (i) il y a un chantier national pour le niveau master, étant donné la nouvelle législation (ii) il s'agit d'un moment charnière pour P7.

Exemples d'analyses et de propositions avancées dans la présentation:

- Travail sur l'application « intelligente » de la réforme du master, passant par un encouragement de l'orientation active au niveau licence : synergies entre L et M
- Co-accréditations de parcours master
- Motivation claire au rapprochement : P7 et P6 contre Paris-Saclay
- Idée de M1 entièrement enseigné en anglais

S. Ducci évoque les aspects de son expérience qui lui semblent être des points forts pour assumer cette responsabilité :

- Vision concrète avec son expérience au master DQ, vision pour l'harmonisation de la formation en nanoQ. Sara précise qu'elle compte quitter la responsabilité du master DQ au cas où elle prendrait cette nouvelle responsabilité
- Bons contacts avec des collègues de l'UPMC

Exemples de questions posées et éléments de réponse :

- (M. Cacciari) : quid des autres thématiques ?
 - o En pratique, pour les M2, la majeure partie des thématiques ont des partenariats déjà en place.
 - o M1 : plus complexe
- (I. Boucenna) : quel rôle de l'ENS
 - o S. Ducci est au comité de pilotage de ICFP, fortement dirigé par l'ENS. Il semble que le rapprochement P6-P7 puisse aussi être une façon pour le duo de peser plus dans ce master
- (C. Mora) : un rapprochement P6-P7 peut-il être vu comme une décision stratégique « agressive » du point de vue de Paris-Saclay (notamment par P11 et Polytechnique) ? Plus particulièrement, cela risque-t-il de pousser l'X à couper les derniers partenariats existant encore avec P7 ?
 - o Cela s'est passé en pratique pour DQ et Paris-Saclay. L'X a cependant une attitude parfois ambiguë vis-à-vis de Paris-Saclay. Il faudra être prudent en effet.
- (M. Cacciari) : SMNO et DQ dans la même mention ? Cela poserait-il un problème de concurrence ?
 - o Complémentarité plutôt que concurrence ! Si besoin, résoudre les doublons et refondant les parcours.

Discussion sur la candidature de Frédéric van Wijland

F. van Wijland n'a pu être présent. Il est souligné à nouveau le caractère tardif de la convocation. À la suite de sa déclaration de candidature, F. a invité en amont les membres du Cens à le rencontrer afin de discuter avec de tout point d'intérêt, toutefois il déplore qu'il n'y ait pas eu de retour. I. Boucenna et M. Cacciari l'ont rencontré, comme tous les

candidats. C. Mora a également discuté longuement avec lui. Les points suivants en ressortent, ainsi que de sa lettre de motivation :

- F. a défendu son expérience et sa capacité à « naviguer » dans les administrations et directions universitaires et de recherche du paysage parisien
- Il a insisté sur ses bonnes relations et contacts établis avec ses collègues, en particulier à P6
- Son investissement dans le projet de Paris-Centre est selon lui un avantage pour mener à bien le projet de master PFSI

M. Cacciari et I. Boucenna rappellent que cette discussion avec P6 doit être décorrélée du projet de fusion SPC et des différents groupes de travail et orientations qui y sont liées.

La discussion prend rapidement une orientation plus générale. On juge que le fait que P6 soit en position de demandeur dans le projet PFSI assure que P7 ne se trouvera pas en position de faiblesse.

Le projet de rapprochement P6-P7 au niveau master doit être négocié avec une échéance très courte, étant donné l'urgence de la soumission de la nouvelle maquette. Il est souligné que ce sont des chantiers très importants, et que les délais sont courts.

M. Cacciari insiste sur le fait que la mention de master pourrait être entièrement co-habituée par les deux Universités. Dans ce cas la maquette serait effectivement complètement commune.

La discussion se porte à nouveau sur la procédure de décision : il est rappelé que le CUFR est seul décideur sur avis du Cens. Il est objecté à nouveau que les membres du CUFR ne se verront pas présenter les projets des candidats.

Après un débat les membres du Cens convergent sur la forme de transmission de la décision du Cens : le Cens donnera un avis sous forme d'un classement (éventuellement non strict) sans se préoccuper de ce qu'en fera le CUFR.

L. Ménard exprime son regret qu'il n'y ait pas eu de réflexion préalable sur l'essence du projet. Il regrette également que la conception de ce projet semble le plus souvent décorrélée les niveaux Licence et Master.

M. Cacciari souligne que le responsable qui sera choisi ici est justement la personne qui mènera cette réflexion. Il est nécessaire de prendre cette décision maintenant.

I. Boucenna mentionne qu'une réunion des responsables de filières a eu lieu, avec de premiers débats à ce sujet au mois de Juillet. Toutefois cela reste encore majoritairement à faire.

L. Ménard souligne l'importance d'une réflexion sur la nouvelle structure qui implémente la structure L-M-D de manière effective, et ses possibles conséquences pour la licence (« secondarisation »). La concurrence des Grandes Écoles et de leurs cursus tout-en-un est évoquée.

La discussion s'engage sur les conséquences de la réforme du système de sélection et de droit à la poursuite d'études.

Il est avancé qu'il existe un problème de taille critique qui a été la conséquence d'un effondrement des inscriptions à P7. La nouvelle structure « tubulaire » M1-M2 va-t-elle résoudre ces problèmes ou les amplifier ?

La discussion s'oriente sur le sens de conduction de la réforme structurelle :

- L. Ménard demande s'il est viable de procéder en adaptant la construction de notre projet de manière totalement contrainte par la nouvelle législation.
- J. Browaeyls argue que la disparition des *candidatures à l'entrée en M2* va être effective et qu'il faudra s'y plier quelle que soient nos aspirations.

I. Boucenna et C. Roucelle appellent à recentrer le débat : le point du jour est de donner un avis sur les candidats.

Plusieurs membres du Cens expriment leur ressenti très positif après la présentation de Sara, jugée très bien construite.

C. Mora souligne toutefois que l'impression qu'il a ressentie en discutant au téléphone de cette responsabilité avec certains candidats ne s'est pas toujours retrouvée dans ces « oraux ». Pour un candidat n'ayant pas une grande aisance naturelle dans cet exercice, une impression négative trompeuse pourrait ressortir de la présentation seule.

I. Boucenna rappelle que ce seront des négociations ardues et que le (la) candidat(e) devra avoir la capacité de négocier avec des acteurs de diverses institutions. De plus, avant même de se tourner vers l'extérieur, il faudra que le (la) candidat(e) puisse fédérer autour de lui (autour d'elle) à P7.

On rappelle également que le rôle de ce responsable sera de mettre en œuvre la politique de l'UFR (via le CUFR) et non pas la sienne propre.

Un membre du Cens juge que tous les candidats ayant présenté leurs arguments lors de cette séance seraient, selon lui, clairement à même de mener à bien ce projet. Il lui semble problématique de devoir exprimer un vote en faveur d'un seul candidat, d'autant plus qu'il a été décidé de transmettre au CUFR un ordre de préférence plutôt qu'un choix unique.

Le mode de vote est déterminé : vote « à la préférentielle », c'est-à-dire que chaque votant a la possibilité de donner une voix, ou non, à chaque candidat. Il est donc possible pour chaque votant de donner une voix à plusieurs candidats, voire à tous. L'ordre de préférence transmis par le Cens au CUFR découlera directement du total des votes exprimés en faveur de chaque candidat.

Les résultats du vote donnent une majorité (17 voix) à Sara Ducci, suivie par Frederic van Wijland et Cristiano Ciuti.

M. Cacciari demande à nouveau à ce que toute opposition catégorique à un candidat particulier soit exprimée et argumentée avant que la séance soit levée. En effet, il n'est pas garanti que le choix du CUFR se porte sur le candidat préféré par le Cens.

La discussion revient donc sur les points jugés en faveur ou en défaveur de chacun des candidats, et plus particulièrement ceux ayant reçu un nombre significatif de votes.

Il est souligné que tous les intervenants s'étant exprimé ont été très positifs au sujet de la candidature de Frédéric van Wijland. Il a toutefois été soulevé que son engagement fort pourrait éventuellement créer des clivages et ne pas être compatible avec une mise en œuvre collégiale du projet. On exprime qu'il est regrettable qu'il n'ait pu défendre sa candidature en personne.

Concernant Cristiano Ciuti, une objection soulevée est son implication comparativement moins importante dans les enseignements, en particulier au niveau de la licence (ce point est nuancé par une autre intervention).

La séance est levée à 16h40.